CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E20983** **VALABLE JUSQU'AU** **24/05/2027**

ÉDITÉ LE 11/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/06/1966

Forme juridique : SAS

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 66 B 167

Siret : 066 501 677 00018

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 81 00479

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT 403 312

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT 403 312

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : ENTREP GUILLOT ELECT BATIMENT

61 RUE MARX DORMOY
38000 GRENOBLE

Téléphone : 04 76 96 12 52 **Fax :**

Portable : 0680388736

Responsabilité légale :
GUILLOT PIERRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : www.guillot-serrurier-metallier.fr

E-mail : secretariat-guillot@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 502 845 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4412 PROB	Métallerie (Technicité confirmée)	6	23/04/2026
4711 PROB	Produits verriers (Technicité courante)	6	23/04/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/05/2026 10:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.